

**L'ETUDIANT
DE MONTLUÇON QUI TUA
D'UN COUP DE REVOLVER
UN DE SES CAMARADES
EST MIS EN LIBERTE**

MONTLUÇON. — La Cour d'appel de Riom a décidé la mise en liberté immédiate de Jean François Jouannard, 18 ans, étudiant en droit qui, le 15 août dernier, à son domicile rue du Château à Montluçon, tua d'un coup de revolver son camarade Gérard Ribière, 19 ans. La reconstitution du drame avait appuyé la thèse de l'accident, soutenue par l'inculpé.

LE PETIT VAROIS

LA MARSEILLAISE

GRAND QUOTIDIEN DE LA DÉMOCRATIE

Adm. Rédaction : 40 rue Picot - TOULON - Tél. : 92-29-97 - 92-29-98 - 92-29-99 - Sports : 92-29-03
En régie : TOULON - V.A.R. - PUBLICITE, 11, rue Trugnot - 1er étage - Tél. 92-95-07

0,25 NF

16e ANNEE. — N. 6771

ABONNEMENTS :

1 mois : 725 fr. 7,25 N.F.
3 mois : 2.100 fr. 21 N.F.
6 mois : 4.000 fr. 40 N.F.
Un an : 7.800 fr. 78 N.F.

**VENDREDI
6 JANVIER 1961**

FETES A SOUHAITER
Auj. : EPIPHANIE
Demain : MELANIE

C.C.P. LE PETIT VAROIS
LA MARSEILLAISE
1 590-87 Marseille

MARGARET attend un bébé

LONDRES. — La princesse Margaret attend un bébé...

C'est du moins ce qu'affirme le « Daily Sketch » dont la manchette était intitulée hier matin : « La princesse Margaret a eu une bonne nouvelle ».

Précisant que la sœur de la reine Elisabeth, qui poursuit un séjour en Irlande en compagnie de M. Antony Armstrong-Jones a reçu une « bonne nouvelle » de Londres, par téléphone, le « Sketch » indique qu'une joyeuse émotion règne actuellement au château de Birr, où sont reçus les jeunes époux. On aurait exprimé au château l'espoir que

la nouvelle en question sera rendue publique tandis que la princesse et son mari se trouvent encore en Irlande.

Dès qu'elle fut informée, ajoute le « Daily Sketch » la princesse Margaret ne put résister au désir d'en faire part immédiatement à Tony qui était à la chasse. A cet effet, elle fut conduite en forêt en voiture par M. Martin Parsons, second fils du comte de Rosse, lui-même propriétaire du château de Birr et beau-père de M. Armstrong-Jones. Apercevant soudain son mari, la princesse Margaret s'élança vers lui pour le mettre au courant.

BEAUCOUP DE NON

DECLARATIONS DE RAYMOND GUYOT à Radio Monte-Carlo

Paris. — Raymond Guyot, membre du bureau politique du Parti Communiste Français, participait hier à 20 h., à une table ronde sur le référendum, organisée par Radio Monte-Carlo.

Il a, en ces termes, exposé les raisons du NON préconisé par les communistes :

Le Parti Communiste appelle les Françaises et les Français à voter NON le 8 janvier.

Notre NON marquera avant tout notre volonté d'en finir avec la guerre d'Algérie. Cette guerre injuste et désastreuse n'a que trop duré. Elle fait couler à flot le sang des Français et des Algériens. Elle dévore les ressources dont le pays a tant besoin pour ses œuvres de vie, elle isole notre patrie dans le monde, elle favorise les entreprises des ultras, civils ou militaires.

Pour se débarrasser d'un tel cancer, il n'est qu'une seule solution, la négociation avec le G.P.R.A.

Or, depuis deux ans, et notamment à Melun, le général de Gaulle a refusé d'engager avec le G.P.R.A. la double négociation qui est naturelle et nécessaire, la négociation portant à la fois sur les conditions du cessez-le-feu et sur les garanties relatives à l'exercice de l'autodétermination.

Maintenant il demande aux Français, au moyen d'un référendum-plébiscite, de se prononcer par une seule réponse sur deux questions.

Premièrement : Etes-vous pour l'autodétermination du peuple algérien ?

Deuxièmement : Etes-vous pour l'installation en Algérie d'une structure et d'un régime octroyés et déterminés par moi-même, de Gaulle ?

La combinaison des deux questions en un tout indiscutable donne à l'opération un caractère contradictoire et mystifiant. C'est exactement comme si on avait demandé aux électeurs, il y a un an d'approcher de la fois la loi et la loi anti-laïque de Debré.

Pour hâter l'heure de la négociation refusée par le général de Gaulle, tous les partisans de la paix ont le devoir de dire NON. L'abstention n'est rien d'autre

C'est le moyen le plus efficace de contraindre de Gaulle à faire la paix

Aujourd'hui, DERNIER DISCOURS du chef de L'ETAT ET... DERNIERE MANŒUVRE

PARIS. — La troisième allocution que de Gaulle prononcera à 13 heures aujourd'hui à la radio et à la télévision, sera répétée à 20 heures et 23 heures. Elle a été précédée hier de la plus grande manœuvre que l'on ait connue dans cette campagne qui n'en a pourtant pas manqué.

Le plus gaulliste des quotidiens de Paris, « Paris-Presse », faisant état d'une dépêche de l'agence France-Presse, affirme sur huit colonnes que le chef de l'Etat déclarera aujourd'hui que son plan de paix est prêt et qu'il le mettra en application aussitôt après le référendum. Ces intentions prêtées à de Gaulle ne sont pas nouvelles. Ce qui est nouveau, c'est l'utilisation pour les lancer de l'agence France-Presse, agence quasi-officielle.

En outre, la dépêche n'a pas été diffusée en France mais seulement aux « clients » étrangers de l'agence. Ce qui lui confère le caractère habituel de cette

sorte de dépêches : celui d'une note diplomatique officieuse traduisant l'opinion du gouvernement français.

Le doute et le mépris

De deux choses l'une : ou bien de Gaulle ne fera absolument pas état de ce fameux plan aujourd'hui, ou bien il l'évoquera dans les grandes lignes que lui prête l'A.F.P.

PREMIER CAS : On table sur le fait qu'il restera néanmoins quelques doutes et que des électeurs pourront raisonner ainsi : Et si, après tout, si malgré tout, il la faisait, cette paix !... On se chargera en même temps d'exploiter la moindre formule équivoque pour entretenir ce doute.

Mais envisageons le cas où de Gaulle ferait état d'un plan tel qu'on le présente.

Première remarque : Pourquoi

En brisant la glace, la femme du gérant met en fuite les deux bandits au faux nez qui, sur le palier, attaquaient son mari

PARIS. — Masqués d'un faux nez de carnaval et d'un foulard à pois, deux jeunes bandits ont attaqué à l'aube, sur le palier de son appartement, un gérant de société et tenté en vain de le dévaliser.

Dirigeant une entreprise de nettoyage, M. Gustave Sacre, 46 ans, se rendait à son bureau avec une sacoche renfermant 1.000.000 d'anciens francs, qui constituaient la paye de son personnel. Sortant de son appartement au 4me étage de l'immeuble 26, rue Beaubourg, il venait d'éteindre l'éclairage de son vestibule. Le palier était noir. M. Sacre s'avançait vers le commutateur de l'escalier quand il fut attaqué par les deux individus. Frappé au visage, il tenta de se défendre, arracha à l'un son nez

de carton cerclé de lunettes, agrémenté d'une moustache ; à l'autre, un bouton de son impermeable.

En même temps, il parvint à rouvrir sa porte, si bien que la lutte se poursuivit dans l'entrée de l'appartement.

Mme Sacre, son épouse, fut réveillée par le bruit. Elle comprit la situation et saisissant dans sa chambre une glace, elle la brisa contre le lavabo pour faire du bruit.

Les malfaiteurs prirent, en effet, la fuite sans avoir eu le temps de s'emparer de la sacoche. Bien que blessé assez sérieusement à la tête M. Sacre a refusé d'être transporté à l'hôpital.

Les auteurs de cette tentative de vol étaient bien renseignés sur les habitudes de M. Sacre.

Ils savaient que, chaque jour, il quittait son domicile à 5 h. du matin pour se rendre à son bureau et qu'il emportait, le jeudi, la paye de fin de semaine.

Dans l'obscurité, le gérant n'a pu distinguer leur signalement.

« Ce fut très rapide », a-t-il déclaré, en tout pas plus de 45 secondes ».

TOPSY, LE CHAT DESSINATEUR



5 millions de prime à qui permettra l'arrestation des cambrioleurs aux 160 millions

MARSEILLE. — Le groupe d'assurances auquel est affiliée la Caisse centrale d'allocations familiales de Marseille, et qui couvrent les risques de vols pendant les périodes exceptionnelles de paiement, vient d'aviser la po-

Les Algériens

qu'une abdication.
Seule une masse imposante de NON peut laisser ouverte la porte à la négociation.

Et si les NON triomphaient ?

A la question suivante posée par le meneur de débat, Debu-Bridel : « Et si les NON triomphaient, qu'advierait-il ? », Raymond Guyot a notamment répondu :

Si les NON triomphaient, ce serait tant mieux. Tant mieux pour la paix. Ce serait un acte décisif du pays en faveur de la paix. Cela montrerait à tous, y compris au général de Gaulle, la puissance du mouvement pour la négociation. Ce serait une immense victoire des forces pacifiques et démocratiques qui ont appelé au NON : Parti Communiste, Union Progressiste, Confédération Générale du Travail, Parti Socialiste Unifié, Parti Radical et Radical-Socialiste et aussi, — malgré les décisions contraires des directions nationales — de nombreux syndicats des Enseignants, de Syndicats F.O., C.F.T.C. et, dans un certain nombre d'endroits, de sections S.F.I.O. et Defferre ne me démentira pas.

Ces forces auraient alors la puissance et la possibilité de résoudre les problèmes qui se posent et en particulier l'établissement de relations nouvelles, favorables aux deux parties, entre l'Algérie et la France, d'améliorer les relations gravement détériorées avec le Maroc et la Tunisie et, d'une façon plus générale, avec tous les pays du monde.

Cela se ferait avec ou sans de Gaulle. Cela dépendrait de lui et, puisque la question est posée, je veux réaffirmer que nous sommes décidés à soutenir tout gouvernement — même ne comprenant pas de communistes — qui se fixerait comme tâche de rétablir la paix en Algérie. Même si, en raison du caractère plébiscitaire de la consultation, il n'y a pas une majorité de NON, il faut, pour la cause même de la paix, qu'il y ait, de toutes façons, le plus grand nombre possible de NON.

votent dès aujourd'hui

LES ELECTEURS SERONT PREVENUS AU DERNIER MOMENT

(Information en page 10)

aurait-il tant attendu à le dévoiler ? Cette façon de mépriser les électeurs en laissant faire la campagne du référendum sur des données qu'il change (en apparence, nous le verrons) au dernier moment, rend ses intentions plus que suspectes. Cette attitude confirme le caractère machiavélique et plébiscitaire du référendum.

La poussée de la campagne pour le NON

Deuxième remarque : L'A.F.P. attribue la décision prise par de

Suite en page 10 :
LE REFERENDUM



Ce magnifique chat noir anglais, TOPSY, montre actuellement aux Londoniens ses capacités de dessinateur. Le voici au Foyles de Londres, le 3 janvier, devant l'une de ses œuvres en cours : le cheval et son jockey. TOPSY pousse sur la feuille de papier à dessin le crayon suspendu par une ficelle au-dessus de sa tête. En plus de cette exhibition, de nombreuses toiles achevées de TOPSY sont présentées.

FIANÇAILLES !

BAGUES - ALLIANCES

Dernières nouveautés de Paris

GALLICE

JOAILLIER

10, r. E.-Zola (près Cathédrale)

Suite en page 8 :
BELGIQUE

LES GRÈVES EN BELGIQUE

Contacts en vue d'un compromis

20.000 manifestants à Anvers

PARIS. — Au 17^{me} jour de la grève déclenchée contre la loi d'austérité, les 50.000 travailleurs belges qui ont cessé le travail n'ont rien perdu de leur détermination, surtout en pays wallon.

En face, le premier ministre Eyskens est assuré de faire voter son projet de loi par la majorité conservatrice de sociaux-chrétiens et de libéraux. Mais ce vote ne réglerait rien. Les grévistes ne reprendraient pas le travail pour autant. La situation paraît donc sans issue.

Le président du Parti Socialiste reçu par le Roi

Le Roi Baudouin a reçu mercredi soir M. Collard, président du parti socialiste belge. Il a conféré ensuite avec le premier ministre.

Les socialistes se refusent à donner la moindre indication sur l'entrevue de leur leader avec Baudouin, mais il n'est bruit que de recherche d'un « compromis honorable ». Celui-ci permettrait aux dirigeants socialistes,

EH BIEN, DANSEZ MAINTENANT !

L'Opéra de Toulon affiche pour le 12 janvier un grand spectacle de ballets. C'est l'occasion pour notre collaborateur Pierre CAMINADE d'enquêter parmi les ballerines et danseurs qui font l'éclat du Grand Théâtre Municipal. (Article en page trois).

NOTRE CLICHE : Le Pas de deux du « Casse-noisettes », Nicole MARTIN, danseuse étoile, dans une arabesque décaïée et Tony PARDINA.



NOUVEAUX DEBRAYAGES DANS LES ARSENAUX ET ATELIERS DE L'ETAT

PARIS. — Nouvelle journée revendicative, hier, à l'appel des Fédérations C.G.T. et C.F.T.C. des Travailleurs de l'Etat, pour une augmentation de 4% de leurs salaires complétant le relèvement de 6,3% accordé par le gouvernement et pour le paiement du rappel à compter du 1^{er} juillet 1960 au lieu du 1^{er} octobre prévu.

Selon les premières informations des arrêts de travail ont eu lieu dans les arsenaux et établissements de Cherbourg, Brest, Rueil, St-Tropez, Lyon, aux essences de la Courneuve, à Bellevue, à Satory, au Laboratoire Central d'Armement, au Centre Propulseur de Saclay, etc...

En ce qui concerne les autres revendications des travailleurs, le ministre des Armées a confirmé à la Fédération C.G.T. avoir l'accord de principe du ministre des Finances pour le paiement en 1961 de tous les jours fériés ainsi que de la revalorisation à dater du 1^{er} janvier 1961 d'environ 30% des primes de travaux pénibles et insalubres. Toutefois, ces textes ne sont pas encore signés.

UN EPICIER EST MORT pour avoir défendu L'HONNEUR DE SON CHIEN

PARIS. — Un épicier de la rue du Cardinal-Lemoine à Paris a été mortellement blessé l'autre nuit, alors qu'il se battait pour défendre l'honneur de son chien.

C'était mardi dernier vers 21 h., l'épicier M. Roger Amram, 45 ans, promenait son chien sur le trottoir de la rue du Cardinal-Lemoine lorsqu'il croisa trois jeunes gens bruyants et joyeux. Voyant la bête, les jeunes gens la suivirent en aboyant pour se moquer d'elle.

« N'insistez pas, s'écria furieux le commerçant, sinon mon chien vous sautera à la gorge. »

Deux jeunes gens quittèrent la partie, mais le troisième, Georges Célestin, 19 ans, poursuivit le jeu. L'épicier enferma alors son chien dans sa boutique.

Lorsque la femme du commerçant sortit, elle vit son mari livrer bataille à Célestin. Bientôt, M. Amram tomba à genoux. L'épicier s'interposa puis alerta la police. Georges Célestin se mit de son côté, à la disposition des policiers, mais ceux-ci le laissèrent en liberté.

Dans le même temps, M. Amram était transporté à l'hôpital Cochin, où il ne fut pas admis. Mercredi matin, il fut hospitalisé à la Salpêtrière, puis dans un service spécialisé de Lariboisière. C'est là qu'il succomba.

Georges Célestin, qui a été maintenant arrêté, a été inculpé de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

« Je m'étais rendu compte que je faisais une bêtise, a-t-il déclaré, mais il était trop tard. »

« Mon mari est mort, estime Mme Françoise Amram, qui se trouve veuve à 26 ans, avec deux enfants, parce qu'il n'a pas reçu dans les hôpitaux les soins qui, dans son état, ne pouvaient souffrir de retard. »

Le décès du commerçant aura pour origine une double fracture des vertèbres cervicales.

ice qui aurait été payée de 5 millions d'anciens francs à toute personne permettant l'arrestation des cambrioleurs.

On apprend, d'autre part, que le ministère du Travail va envoyer sur place un contrôleur général pour étudier les aspects administratifs de cette affaire.

Pour l'instant, aucun fait nouveau n'est intervenu, aucun élément permettant d'orienter utilement les recherches n'ayant été recueilli.

Les enquêteurs se refusent à confirmer ou à infirmer la découverte, à l'entrée de la chambre forte, de limaille dont la présence permettrait d'indiquer que les cambrioleurs auraient utilisé une chignole pour fracturer la serrure.

A CANNES Un cheminot marseillais est sectionné par le R. B.

CANNES. — Profitant de l'arrêt en gare de Cannes du « Pau-Nice » sur lequel il faisait équipe avec le chauffeur Robert Moriana, le mécanicien M. Alfred-Elie Urbain, 49 ans, marié et père de famille, du dépôt de Marseille, domicilié en cette ville, 62, bd Dadha, passait l'inspection de sa machine.

Il était 18 h. 20, et à cet instant c'était l'heure du départ de son convoi vers Nice, le Riviera-Bordeaux en provenance de cette ville entrant en gare.

Le mécanicien qui à ce moment entre les voies 1 et 2, se trouvait penché sur les roues motrices de la machine n'eut pas le temps de faire le moindre geste et fut happé par la locomotive du R.B.

Le corps de l'infortuné cheminot, sectionné à hauteur du bassin, était projeté malgré la vitesse réduite du lourd convoi à plus de 15 mètres.

LE REFERENDUM

(Suite de la page 1)

Gaule de dévoiler son plan à des démarches pressantes de « personnalités influentes » et de « chefs de partis » qui, en substance lui auraient dit (nous citons « Paris-Presse ») :

« Vos précédentes allocutions n'ont pas apporté l'élément nouveau capable de vous donner l'immense approbation que vous voulez. Seule l'affirmation publique que vous voulez reprendre les négociations avec le F.L.N. peut convaincre les nombreux Français qui hésitent encore ».

Dans ces conditions, c'est admettre avant même le référendum que la campagne menée dans le pays pour le NON, c'est-à-dire pour la paix par la négociation avec les représentants des combattants, porte déjà des fruits : le pouvoir admet que la majorité souhaite cette négociation et ne tient pas à donner carte blanche à un homme en qui la confiance est profondément ébranlée.

Le fameux plan

Troisième remarque : Le plan prêté à de Gaulle fait état d'une éventuelle prise de contact entre le ministre de l'Algérie, M. Joxe, et une personnalité algérienne en vue de préparer une rencontre de Gaulle-Ferhat Abbas.

Il y aurait là de quoi séduire plus d'un partisan de la négociation, si cela correspondait à la réalité. Mais, il n'en est rien.

Parce que l'annonce que de tels contacts aient été pris ou pourraient l'être fait l'objet d'un démenti sans équivoque du G.P.R.A.

Parce que, en outre, le reste du plan maintient toutes les conditions posées par le général dans ses précédents discours et qui jusqu'ici ont empêché tout accord.

« Paris-Presse », rapportant la fameuse dépêche, écrit à ce sujet :

« Le général de Gaulle, toujours selon la dépêche A.F.P. ne renonce pas pour autant aux engagements qu'il a solennellement pris à maintes reprises.

« Une fois la trêve établie, la discussion politique s'engagera non seulement avec le F.L.N., mais avec toutes les autres tendances.

« Si la discussion aboutit, l'accord sur les institutions de la République algérienne sera assorti de garanties précises pour les Européens et les musulmans engagés à nos côtés.

« D'autres textes préciseront les rapports d'associations entre les deux pays dans les domaines économique, social et technique, pour l'enseignement et la Défense ».

« Une fois ces négociations terminées, on fixerait la date à laquelle les Algériens seraient appelés à se prononcer sur les institutions de la République algérienne. Le délai avant le passage à l'autodétermination n'excéderait pas deux mois.

« En cas de réponse favorable des Algériens, un second référendum aurait lieu en métropole pour approuver les résultats de l'autodétermination.

« Un dernier texte, provisoire, précisera que l'armée restera en Algérie tant que les deux pays n'auront pas conclu un accord définitif sur la Défense ».

De Gaulle rend tout accord impossible

Il découle de là que :

— De Gaulle ne consent pas à donner aux combattants algériens, avant le cessez-le-feu, les garanties qu'ils demandent pour un exercice libre du droit d'autodétermination.

— Il fait dépendre l'accord avec le G.P.R.A. d'une approbation que les « ultras » n'entendent pas donner.

— Il ne consent à une République algérienne que dans les mots. Dans les faits, il entend en limiter les prérogatives avant même l'exercice du droit à l'autodétermination, si bien qu'au moment du vote, il n'y aurait à choisir qu'une seule solution : celle d'une Algérie soumise à la France, pour les domaines économique, social, culturel, technique et militaire, c'est-à-dire sans monnaie ni capitaux propres, sans écoles et sans armée.

— Cette solution serait en outre soumise à une approbation de la métropole (ce qui est à l'opposé de l'autodétermination).

— Enfin la formidable armée que la France entretient en Algérie resterait sur place... même après le scrutin sur l'autodétermination.

Cette volonté de maintenir l'armée en Algérie est confirmée par les directives données aux chefs militaires et dont on nous dit qu'elles ont été corrigées de la main de de Gaulle. La première directive est : « abattre le F.L.N. », la seconde : « amener la population à choisir la solution avec la France ».

Le ministre de l'Information, répondant à la radio à des questions posées par les électeurs, a confirmé aussi que l'armée resterait aussi longtemps que nécessaire.

Il faut voir la réalité en face

En résumé : Même si de Gaulle fait aujourd'hui état de ce « plan », il s'agit d'un plan qui n'apporte rien de nouveau et qui confirme simplement que de Gaulle ne veut pas négocier loyalement mais seulement abuser l'opinion.

On aura beau diffuser trois ou quatre fois le discours, on aura beau tenter tous les chantages possibles sur l'électeur, piper des « oui », manœuvrer, ruser, cela ne changera rien à la réalité dont « Le Populaire » disait hier dans son titre qu'il faut la voir en face. Et quelle est cette réalité ? Toujours selon « Le Populaire » : « Le problème algérien, le lendemain du vote, demeurera entier ».

Pour le résoudre, la question de négocier se posera avec plus de force. Voilà pourquoi il faut signifier clairement à de Gaulle qu'on n'est plus dupe de son chantage, de ses manœuvres, de ses ruses, de ses tricheries avec la réalité et qu'on exige qu'enfin il ouvre une négociation loyale.

Il n'y a qu'un moyen et un seul de le faire : c'est de voter NON, de dire NON au chantage, à la ruse, au refus de négocier en toute loyauté.

La seule chose qui aura quelque valeur et qui sera efficace dans le référendum ce sera le total de ces NON-là.

Une mise en garde du ministre de l'Information

Dans un communiqué publié en fin de journée, le ministre de l'Information mettait en garde contre « toutes les rumeurs et nouvelles plus ou moins sensationnelles mises en circulation ces jours-ci » et précisait que « sur les sujets touchant à l'Algérie et aux intentions du général de Gaulle, on ne doit accorder de valeur qu'aux indications données par le Président de la République et par le gouvernement ».

Cette « mise en garde » appelle deux remarques :

— D'une part, on peut s'étonner que la vigilance du ministère de l'Information ne se soit pas exercée plus tôt, à l'encontre d'une agence de presse dont nul n'ignore les liens étroits avec le pouvoir.

AUJOURD'HUI PREMIER DES TROIS JOURS DE SCRUTIN EN ALGÉRIE

LES ELECTEURS SERONT PREVENUS AU DERNIER MOMENT QU'ILS ONT A VOTER

ALGER. — Le dispositif militaire renforcé sera entièrement en place en Algérie aujourd'hui où le vote sur le référendum commence dès ce matin. Dans les villes, la troupe est nombreuse. Ici et là, les parachutistes à bérets rouges ou verts patrouillent sans interruption.

A Alger même, un peu partout, aux carrefours, les C.R.S. rassemblés autour de leurs voitures-radio, forment des bouchons. Au Clos-Salembier, quartier qui fut particulièrement affecté lors des derniers incidents, la gendarmerie a disposé ses auto-mitrailleuses sur une petite place. Le contrôle des véhicules est plus sévère que jamais. Les rassemblements de plus de dix personnes demeurent interdits.

Dans l'intérieur du pays, l'armée s'emploie, selon un observateur étranger : « à convaincre les masses musulmanes qu'il est de leur intérêt de voter affirmativement ».

Les urnes se balladent

Aujourd'hui, on votera dans 442 communes d'Algérie. Samedi dans 368 et dimanche dans 152 non comptées les communes des départements d'Alger et de Médéa où se déroulera la consultation et dont le nombre n'est pas encore connu.

Les électeurs de la campagne ne sont prévenus en effet qu'au dernier moment qu'ils ont à aller voter. Les cartes d'électeurs sont détenues par l'autorité sinon elles auraient depuis longtemps été ramassées par les responsables F.L.N.

L'ÉPREUVE DE FORCE DU 6 JANVIER OPPOSERA LE PEUPLE ALGÉRIEN A LA POLITIQUE DE STATUT OCTROYÉ ECRIT L'ORGANE DU F.L.N.

TUNIS. — Le journal du F.L.N. « El Moudjahid » écrivait hier évoquant le référendum.

« Une nouvelle et grande épreuve de force s'ouvrira en Algérie, le 5 janvier, à l'occasion du prétendu référendum que la France a décidé d'organiser dans notre pays... »

« Une immense colère gronde dans le cœur des Algériens. Ils n'iront pas aux urnes coloniales. Ils tiendront tête aux provocateurs... aucun Algérien ne s'inclinera, le 6 janvier, devant la loi de la mitrailleuse... »

« L'arrivée continue de renforts policiers et militaires dans les principaux centres urbains, la mobilisation expresse de l'escadre de Toulon dont les bâtiments croisent le long de nos côtes, et les allées et venues de ministres français dans notre pays, expriment manifestement l'intention de la France de tout entreprendre. Sur le plan de la force, pour extorquer au peuple algérien une approbation massive de sa politique rétrograde. »

LES BULLETINS « OUI POUR LA PAIX » SERONT NULS ET N'AURONT D'AUTRE EFFET QU'É DE FAIRE CROIRE LE POURCENTAGE DES « OUI » AU POUVOIR GAULLISTE

PARIS. — Des personnalités et des organisations ont lancé comme directive de voter « oui » en annulant le bulletin par une mention du genre « oui pour la paix », ou « oui pour la négocia-

— D'autre part, tout le monde sait que ce sont les obscurités voulues, les confusions savamment entretenues qui font naître toutes ces « rumeurs » dont la source remonte, le plus souvent, dans l'entourage immédiat des plus hautes sphères du pouvoir.

Car tous ces faux bruits, toutes ces vaines hypothèses ne font qu'aggraver la confusion sur laquelle mise de Gaulle pour chloroformer l'opinion publique.

Un démenti du G.P.R.A.

CASABLANCA. — Un porte-parole du G.P.R.A. a démenti hier après-midi formellement que des contacts aient été pris à Tunis entre un représentant du gouvernement français et des personnalités du G.P.R.A.

Sur les 6.342 urnes, 200 seront itinérantes « pour éviter les déplacements lointains et difficiles aux populations du bled ».

Et certaines seront même transportées en hélicoptères. Chaque soir, les urnes seront regroupées et l'on s'interroge naturellement sur ce qui peut survenir pendant de telles péripéties.

Le dépouillement du scrutin n'aura lieu que dans la nuit de dimanche à lundi, au siège des treize commissions départementales de contrôle.

Le dépouillement du scrutin n'aura lieu que dans la nuit de dimanche à lundi, au siège des treize commissions départementales de contrôle.

Le dépouillement du scrutin n'aura lieu que dans la nuit de dimanche à lundi, au siège des treize commissions départementales de contrôle.

Des observateurs tenus à l'œil

Quant aux « observateurs du monde entier », ils pourront circuler librement s'ils sont détenteurs d'un papillon spécial remis par les autorités civiles et militaires.

Toutefois, précisait-on, « en raison de la tension persistante et la peur que s'inspirent réciproquement les deux communautés, il est possible que certains quartiers d'Alger, en particulier la Casbah, soient interdits aux journalistes pour des questions de sécurité ».

Sauf imprévu, tout doit donc se passer « normalement ».

Les paysans diront "NON"

fériel agricole, relever les taxes sur les engrais, doubler et même tripler les taxes sur le vin, amputer les crédits destinés à l'équipement rural et opérer enfin des importations de choc dans le cadre de la libération des échanges et du Marché Commun.

Le résultat est que les petits viticulteurs, les petits producteurs de fruits et légumes connaissent actuellement des difficultés insurmontables pour vivre sur leur petit lopin de terre.

Avec le hors-quantum, les recettes sont diminuées d'une bonne partie. Pour autant cela n'est pas le cas des colons algériens, puisqu'à ce jour ceux-ci ont déjà commercialisé 5.277.223 hl, soit un tiers de leur récolte.

Il y a plus grave encore. Par l'article 4 du projet d'orientation agricole, le gouvernement s'octroie le droit de fixer par décret la superficie minimum de l'exploitation qu'il jugera normale et l'article 5 dit, lui, que l'aide de l'Etat sous forme de prêts et de subventions, sera accordée seulement aux exploitations qui atteindront ou dépasseront cette superficie minimum.

En clair, c'est 800.000 petits exploitants agricoles, fermiers, métayers, qui sont délibérément

sacrifiés sur l'autel des gros financiers et agrariens capitalistes et gros colons algériens, tous hommes du 13 mai.

Voilà pourquoi, le 8 janvier, en disant NON les paysans varois condamneront une politique rétrograde, une politique anti-agricole, que le « oui » de 1958 a engendrée. Instruits de l'usage fait par de Gaulle des « oui » massifs du premier référendum ils diront NON, pour ne pas être trompés une deuxième fois. La guerre d'Algérie est toujours au centre de toutes les questions intéressant l'avenir de notre pays. Elle est le chancre qui ronge. Elle est le fumier sur lequel poussent les champignons vénéneux du fascisme. Pour y mettre fin il faut la négociation avec le G.P.R.A. portant à la fois sur le cessez-le-feu et les garanties de l'autodétermination, toutes choses que la question posée pour le référendum passe sous silence.

Pour cela vous voterez NON, car seul un NON massif peut et doit hâter la paix en Algérie, et permettre le retour à une véritable politique paysanne de progrès, le retour d'une démocratie renouée et capable de donner à la France son vrai visage de nation libre, forte et heureuse.